

Vive la lutte des travailleur-se-s de l'hôpital public !

Ce mardi 7 juin, neuf syndicats et collectifs appelaient à la mobilisation de l'hôpital public (CGT, Sud, CFE-CGC, Association des médecins urgentistes de France, Collectif Inter-Blocs, Collectif Inter-hôpitaux, Collectif Inter-urgences, Printemps de la psychiatrie, Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité). Les rassemblements ont été limités, rassemblant des centaines de personnes dans chaque grande ville, mais les réquisitions empêchent de fait le droit de grève et cela ne saurait cacher la profondeur de la colère.



Alors que les départs en vacances n'ont même pas commencé, 120 services d'urgence sur 600 ont déjà annoncé la réduction de leurs activités faute de personnels (selon l'association SAMU-Urgences de France). Plus généralement, le manque de moyens et de personnels est criant dans tous les établissements, et les travailleur-se-s, épuisé-e-s par deux ans de lutte contre la COVID-19 et des années de sous-effectifs, sont à bout. L'appel à mobilisation dénonce un « *hôpital désespérément maltraité* » et précise que « *l'accès aux soins de premiers recours est de plus en plus compliqué* », au point qu'il faut se préparer à devoir « *compter les morts* ». Les patient-e-s, qui doivent déjà souvent attendre des heures dans les couloirs faute de lits disponibles, y compris aux urgences, sont en danger et les décès évitables risquent de se multiplier durant les congés d'été. De son côté, le principal syndicat des gynécologues-obstétriciens de France (Syngof) a indiqué que, dans les maternités, en raison du manque de médecins, sages-femmes et anesthésistes, la situation avait « *atteint un niveau critique* », au point que « *l'accident est imminent* ».

Face à cette catastrophe annoncée, Macron s'est contenté de mettre en place une « mission flash » qui devra rendre un rapport d'ici fin juin, à partir duquel le gouvernement prendrait des mesures en juillet. Il s'agit à l'évidence de semer des illusions à la veille des législatives. Et, de toute façon, Macron a déjà annoncé que les mesures seraient prises « *hôpital par hôpital, service par service* », ce qui revient à faire croire que les problèmes seraient avant tout locaux, voire organisationnels, et à refuser tout plan global pour sortir l'hôpital public de la crise, y compris de vraies mesures d'urgence pour l'été. De plus, pour les services d'urgence, la couleur a déjà été annoncée aux hôpitaux de Cherbourg et de Bordeaux, où l'accès aux urgences passe désormais par l'appel au 15 pour que les patient-e-s soient trié-e-s en amont par un simple échange téléphonique, pour les envoyer chez des généralistes. Outre les risques de surcharge du 15 et d'absence des généralistes, qui eux aussi partent en vacances, il faudra faire face au danger que cela représente l'erreur de diagnostic,

faute de consultation réelle.

À l'opposé de cette politique du gouvernement, les revendications des travailleur/se-s et de leurs organisations doivent être entendues : recrutement en urgence des personnels nécessaires, réouverture des lits disponibles, levée des limitations imposées aux services d'urgence, revalorisation du travail de nuit et du week-end (aujourd'hui majoré seulement d'un euro de l'heure pour les infirmiers et infirmières !). Il faut unifier les revendications salariales en s'appuyant sur celles mises en avant par la CGT santé : salaire de base minimal à 2000 € brut (pour les personnels non diplômés), 3 600 € brut pour les infirmier-e-s et que tou-te-s les bac + 3 (licences LMD et professionnelle). Il faut également réintégrer les personnels non vacciné-e-s qui ont été suspendu-e-s de leurs fonctions depuis l'automne ou qui se sont mis-es en congé longue durée pour échapper aux sanctions.

Mais, après cette journée de mobilisation, la question des suites se pose. Patrick Pelloux, président de l'Amuf, menace de « *lancer un mouvement de grève aux urgences avant l'été* ». Il a raison, mais cela se prépare et il faudra lancer un mouvement de grève de tout l'hôpital public, un mouvement unitaire jusqu'à la satisfaction des revendications. Il revient aux syndicats non seulement de lancer cet appel, mais de convaincre que c'est la seule solution et que les syndicats sont prêts à aller jusqu'au bout. Pour cela, les personnels devraient multiplier les Assemblées générales pour en discuter et rassembler leurs collègues. Nul doute que la population, qui sait ce qu'elle doit aux soignant-e-s, plus encore depuis la pandémie, apporte son soutien à la mobilisation qui commence.

Au-delà des mesures d'urgence à imposer immédiatement pour éviter la catastrophe estivale, c'est toute la politique menée depuis des années contre l'hôpital public qui doit être abandonnée. À ce sujet, on pourra se reporter à notre critique du programme *L'Avenir en commun* défendu par l'Union populaire pour la présidentielle : <https://tendanceclaire.org/article.php?id=1773>

Luc Raisse, le 8 juin 2022